

EDITION DU 11 SEPTEMBRE 2009

## Mission Fourgous : aller plus vite vers l'école numérique

Par Françoise Sollic



Sur quels leviers peut s'appuyer le gouvernement pour faire avancer le système éducatif français en matière de TICE et lui faire rattraper son retard par rapport à d'autres pays ? La mission confiée à Jean-Michel Fourgous, député UMP des Yvelines, doit répondre à cette question et formuler des propositions pour accélérer la mise en place de l'école numérique.

Dans la conférence de presse où il présentait sa mission, le 10 septembre, Jean-Michel Fourgous a pointé quelques axes de travail, pour lui essentiels.

Qui sont les acteurs impliqués dans le développement du numérique à l'école ? Pour Jean-Michel Fourgous, il s'agit de faire travailler ensemble le public et le privé, l'Etat et les collectivités locales. Il faudra consulter tous ces acteurs et prêter une attention particulière aux réflexions et questions des parents. Il s'agit aussi de conforter l'enseignant dans sa position centrale par rapport à l'axe pédagogique et de lui fournir les outils nécessaires, car on se situe ici dans le domaine de la lutte contre l'échec scolaire et de l'innovation pédagogique..

Dans ces conditions, la formation des enseignants est un enjeu crucial, tant pour les nouveaux enseignants en formation initiale que pour ceux déjà en place, en formation continue. Par ailleurs, il est important de favoriser la mutualisation des pratiques enseignantes, pour faciliter l'utilisation, voire la création, des ressources.

Les TICE sont un facteur de réussite scolaire, comme le montrent de nombreuses études qui mettent en avant la motivation, l'augmentation de la confiance en soi, une meilleure assimilation du cours ... Elles sont sans doute amenées aussi à jouer un rôle économique, avec de nombreuses créations d'emplois à la clé. Elles demandent cependant un investissement financier non négligeable, et l'emprunt annoncé est une opportunité à saisir.

La maintenance des équipements est un autre point important. Des solutions ont été proposées localement, faisant à la fois intervenir des représentants du secteur public et du secteur privé. Des décisions devront être prises sur les responsabilités de chacun et des moyens financiers attribués.



Pascal Cotentin, conseiller TICE du recteur de Versailles et directeur du CRDP, accompagnera cette mission. Il estime qu'on se situe là dans un domaine de compétences partagées avec les collectivités et que cette mission est une occasion qu'il faut saisir « pour passer à la vitesse supérieure » dans le développement des TICE. Beaucoup d'actions sont déjà menées, qu'il suffit peut-être de mieux fédérer et organiser, en apportant « de la cohérence numérique » et en mettant en valeur les capacités d'innovation et de créativité des enseignants. De plus, interpellant le temps scolaire et la continuité pédagogique, « les TICE peuvent être un objet de progrès et d'égalité des chances ».

Tout au long de la mission, les internautes pourront en suivre le déroulement sur un site dédié.